

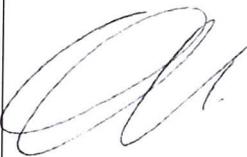
## Compte-rendu de l'examen conjoint de la révision allégée du PLU de LASSERRE

Le 03 mars 2021 à Lasserre-Pradère,

La DDT demande à la commune si un nouvel usage est envisagé dans les locaux actuels des ateliers municipaux. La commune répond qu'il n'y a aucun projet arrêté aujourd'hui mais qu'une réflexion sera menée sur ce point.

Pas de remarques pour le SDEHG.

Pas de remarques pour la CCST.

DDT	Mairie de Lasserre-Pradère	CCST	SDEHG
M. LO 	M. SERNIGUET 	Me. DUCRUET 	M. MANDROU 